

DEPARTEMENT DE LA NIEVRE



Mairie de Dun-Les-Places

Rue du 26 juin 1944

58230 DUN LES PLACES

Tél : 03 86 84 62 05

email : mairie.dunlesplaces@wanadoo.fr

Compte rendu conseil municipal du 01/03/2021

Présents : Mmes Biardoux, Dirson, Joyot, Louette, Mathieu,

Mrs Bussy, Charles, Gonthier, Amiel, Schaller, Sourd

Secrétaire de séance : N Joyot

Début de séance: 14h05

1- Validation du compte rendu du conseil du 16/02/2021

2- Proposition de rachat du matériel de la boulangerie

Suite à la décision de mise en liquidation judiciaire de la boulangerie, SARL LA FOURNEE DU MORVAN-DOUBS, celle-ci est fermée depuis le 16/02/21.

Madame la mandataire judiciaire, Maître Lecaudey est en charge du dossier.

La mairie souhaite s'engager à reprendre l'actif et pas le fond et propose une première offre de gré à gré à hauteur de 17.000€

La délibération sera effective fin mars/début avril sur information du cabinet de mandataire.

Le Maire fait lecture d'une proposition de courrier à envoyer à Madame la mandataire judiciaire.

DELIBERATION : Vote :11 pour

3- Questions diverses :

- Dans le cadre du dossier »Village du futur », la Mairie propose de racheter « l'ex boucherie » : subventions européenne et DETR.

Une consultation auprès de la population sera programmée pour recueillir toutes les propositions afin de déterminer quels types d'activités pourraient être faits dans ce bâtiment, ainsi que le devenir des gîtes.

- Le gîte occupé autrefois par Mr et Mme Auffray :

Un futur associé de monsieur Laurent Guillot est intéressé. Une négociation est en cours pour permettre la remise en état du gîte par les potentiels occupants.

- Sapins scolytés :

Obligation préfectorale de les couper, en particulier, ceux qui sont en bord de route. Une mise en demeure sera envoyée à l'indivision Garnier.

Fin de la séance:14h40